

De : [Généreux, Alain](#)
À : [Fournier, Nadia](#)
Cc : [Demers, Martin](#)
Objet : RE: CT - Reddition de comptes
Date : 23 février 2021 15:39:55
Pièces jointes : [image001.jpg](#)
[image002.jpg](#)
[image003.jpg](#)

Bonjour Nadia,

Voir mes commentaires et d'autres précisions demandés en bleu plus bas SVP.

On avance...

Merci et bonne journée!



Alain Généreux

Conseiller politique MTQ

Cabinet du ministre

Ministère des Transports

700, boulevard René-Lévesque Est,

29^e étage

Québec (Québec) G1R 5H1

[REDACTED]

Téléphone: 418-643-6980

Télécopieur: 418-646-6221

alain.genereux@transportsgouv.qc.ca

www.transportsgouv.qc.ca



MISE EN GARDE CONCERNANT LES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE — En conformité à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1-866-281-4615 ou commissairelobby.qc.ca.

Avant d'imprimer ce courriel, pensez à l'environnement. Ce qui est génial avec les courriels, c'est qu'on n'a pas besoin de les imprimer.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ — Ce courriel, et toute pièce qui lui est jointe, est confidentiel et peut contenir de l'information privilégiée. Toute diffusion ou reproduction non autorisée est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez en informer son expéditeur et le supprimer immédiatement. Les idées et opinions présentées dans ce courriel sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'expéditeur. Cette note confirme également que ce message électronique a été balayé de la présence de virus informatiques.

Please consider the environment before printing this email. The great thing about emails is that you don't need to print them.

CONFIDENTIALITY NOTICE - This email, and any files transmitted, is confidential and may contain privileged information. Any unauthorized dissemination or copying is strictly prohibited. If you have received this email in error, please delete it and notify the sender immediately. Any views or opinions presented in this email are solely those of the author and do not necessarily represent those of the sender. This footnote also confirms that this email message has been swept for the presence of computer viruses.

De : Fournier, Nadia

Envoyé : 23 février 2021 14:00

À : Généreux, Alain

Cc : Demers, Martin

Objet : CT - Reddition de comptes

Avertissement automatisé: Ce courriel provient de l'extérieur de notre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Alain,

Voici quelques réponses :

1. Est-ce que votre fin d'année est la même que celle du gouvernement (31 mars)? **Oui**
2. On parle d'un exercice bi annuel dans la note, donc il manque plusieurs redditions de compte à l'heure actuelle? **Bisannuel, donc tous les deux ans et non tous les 6 mois (tu m'as fait douter) Évidemment ce n'est pas semestriellement, j'ai mêlé les 2...**
3. ~~Avez-vous reçu un avis de la SCT afin de produire ces redditions de compte manquantes?~~ **Je retire ces questions puisqu'elles ne sont plus pertinentes compte tenu de la réponse précédente.**
4. ~~Quelle est l'échéance habituelle pour transmettre la reddition de compte au SCT?~~
5. ~~Pourquoi l'année 2018-2019 n'a pas été fourni avant aujourd'hui?~~
6. Pouvez-vous me ventiler par département quel ETC ont été requis (70) versus ce qui était prévue en 2019-2020? **Voir section 2.1 du CT**
 - a. De plus j'aimerais comprendre en quoi une réorganisation organisationnelle est fortuite et imprévue. Puisque vous nous justifiez le dépassement des ETC en fonction de la réorganisation qui elle est assurément planifié? **Ta question est bonne et cet élément aurait dû être mieux expliqué dans la note. Je te réfère à la section 2.1 du CT qui te donne davantage d'informations à ce sujet. En résumé, une coupure de 75 ETC nous a été demandée par le SCT en début d'année. Toutefois, en raison de la transformation et de la pandémie (crise des services à la clientèle), nous avons été en mesure de n'en couper que 70. C'est 5 et non 70 qui ont été coupé**

En d'autres mots, ce n'est pas la transformation de l'organisation qui était imprévue, mais plutôt la coupure imposée de 75 ETC. **Vous faites référence à la pandémie mais la fin de l'année financière est le 31 mars 2020 soit seulement quelques jours après le début de la pandémie. Les impacts de la pandémie pour expliquer l'impossibilité de réduire les ETC ne peuvent expliquer pourquoi vous n'avez pas réussi à atteindre la cible. En ce qui concerne la transformation organisationnelle, elle ne peut pas non plus, à mon avis, être considéré comme une raison puisqu'elle était planifiée et non imprévue. Donc je comprends, que vous n'avez pas été en mesure de répondre à la demande de la SCT de réduire de 75 ETC mais seulement de 5.**

En lien avec ces énoncés;

Par ailleurs, la Société finance, à même sa cible d'effectifs, des mandats qui ne font pas partie de sa mission.

- Annuellement, environ 28 125 heures (15 ETC) sont affectées à des mandats confiés par le ministère des Transports du Québec (Programme d'adaptation de véhicule et de vignettes de stationnement pour les personnes handicapées).

Est-ce que ce sont de nouveaux ETC ou bien ceux-ci étaient déjà planifié lors de la demande de réduction d'ETC par le SCT ?

Est-ce que ces ETC sont compensés d'une manière quelconque par le MTQ ?

- De plus, en 2020, environ 37 000 heures (20 ETC) ont été investies dans les activités gouvernementales en lien avec la pandémie de COVID-19.

On fait toujours référence à des activités gouvernementales en lien avec la pandémie puisque l'année 2019-2020 s'est terminée quelques jours après le début de la pandémie ?

- 144 ressources devaient être complètement remboursées en 2022-2023
- **Pourquoi ne pas simplement demandé de repoussé d'un an l'échéancier? La demande serait plus cohérente non?**
 7. Pouvez-vous nous ventiler, par département, les ETC additionnels anticipé (350) seront probablement nécessaires jusqu'à 2021-2022? **Voir section 2.2 du CT**
 8. J'aimerais savoir si la variation des ETC touche aussi le volet de la LAA (qui est géré indépendamment via le fonds)? **La cible touche toutes les activités de la Société.**

2.3 Évolution du déficit cumulé des activités liées au permis de conduire et à l'immatriculation

J'aimerais avoir un portrait de l'évolution du défi depuis le début de cet engagement à le réduire SVP

De plus j'aimerais connaître l'échéancier pour le résorber complètement.

2.4 Autorisation des investissements du projet de modernisation (CASA)

Nous aimerions connaître la prochaine audition officielle d'Ernst & Young pour le suivi de CASA?

En espérant le tout plus clair, n'hésites pas si tu as d'autres questions.

Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif

Vice-présidence aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6



nadia.fournier@saaq.gouv.qc.ca